

Séance du lundi 28 avril 2014

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 28 avril 2014, à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Michel BOIVIN, maire.

Étaient présents : Sonia BAUDOUIN, Anne-Marie DAUVIN, Mélanie DAUVIN, Valérie FREMOND, Christian GOUX, Sylvie LAVILLE, Danielle LEBARBIER, Jean-Claude LECONTE, Jean LETELLIER, Patrick LORET, Alain MARIE, Christian MONTCUIT, Thierry MOURLON, Valérie RENOUF, Béatrice RIBES, Raymond ROBIN, Charly SAUSSAYE.

Absente excusée : Jessica DEVÉ

I. Election du secrétaire

Béatrice RIBES a été élue secrétaire.

II. Procès-verbal de la séance du mardi 8 avril 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

III. Rapports des commissions sur leur réunion d'installation

Commission	Président(e)	Rapporteur
Finances	Jean LETELLIER	Béatrice RIBES
Aménagement de l'espace	Alain MARIE	Valérie FREMOND
Affaires maritimes	Danielle LEBARBIER	Raymond ROBIN
Tourisme et camping	Christian MONTCUIT	Patrick LORET
Appels d'offres et MAPA	Christian GOUX	

IV. Ameublement de la nouvelle mairie

Valérie FRÉMOND, rapporteur de la commission donne lecture du compte-rendu de la réunion de la commission des travaux qui s'est tenue le mardi 15 avril dernier. La commission a approuvé les propositions des secrétaires concernant le choix du mobilier des nouveaux bureaux.

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le rapport après avoir rappelé qu'il préférerait un ameublement du bureau du maire et des adjoints à moindre coût, suivant le devis DALTONER.

Après débat, le conseil municipal adopte le rapport de la commission par 17 voix pour et une contre (Michel BOIVIN).

V. Examen et vote des comptes administratifs de l'exercice 2013

1. compte administratif de la commune

Béatrice RIBES, rapporteur de la commission des finances, présente le compte administratif de l'exercice 2013 pour la commune, qui s'analyse comme suit :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévues	1 163 570.00 €	1 163 570.00 €	1 786 550.00 €	1 786 550.00 €
Réalisées	846 958.26 €	1 217 299.33 €	404 847.04 €	380 824.86 €
Résultat	+ 370 341.07 €		- 24 022.18 €	
Résultat antérieur	+ 46 015.92 €		- 309 146.81 €	
Résultat cumulé	+ 416 356.99 €		- 333 168.99 €	
Résultat global	83 188.00 €			

Le conseil municipal, en l'absence du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2013 de la commune, tel qu'il lui a été présenté.

Séance du lundi 28 avril 2014

2. compte administratif du camping

Béatrice RIBES, rapporteur de la commission des finances, présente le compte administratif de l'exercice 2013 pour le camping, qui s'analyse comme suit :

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévues	224 000,00 €	224 000,00 €	219 040,00 €	219 040,00 €
Réalisées	196 196.12 €	223 612.26 €	71 027.00 €	148 976.36 €
Résultat	+ 27 416.14 €		+ 77 949.36 €	
Résultat antérieur	-		- 146 083.36 €	
Résultat cumulé	+ 27 416.14 €		- 68 134.00 €	
Résultat global	- 40 717.86 €			

Le conseil municipal, en l'absence du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2013 du camping, tel qu'il lui a été présenté.

3. compte administratif du service assainissement

Béatrice RIBES, rapporteur de la commission des finances, présente le compte administratif de l'exercice 2013 pour le service assainissement, qui s'analyse comme suit :

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévues	374 840.00 €	374 840.00 €	650 370,00 €	650 370,00 €
Réalisées	185 790.42 €	114 649.41 €	113 345.30 €	103 273.48 €
Résultat	-71 141.01 €		- 10 071.82 €	
Résultat antérieur	+ 227 839.92 €		+ 308 162.05 €	
Résultat cumulé	+ 156 698.91 €		+ 298 090.23 €	
Résultat global	+ 454 789.14 €			

Le conseil municipal, en l'absence du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2013 du service assainissement, tel qu'il lui a été présenté.

VI. Affectation des résultats budgétaires de l'exercice 2013

1. Budget assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de reporter au budget primitif de l'exercice 2014 l'excédent d'exploitation pour 156 698.91 € et l'excédent d'investissement pour 298 090.23 €.

2. Budget camping

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent d'exploitation s'élevant à 27 416.14 € au financement partiel du déficit de la section d'investissement.

3. Budget communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement, soit 416 356.99 € au financement du déficit de la section d'investissement.

VII. Examen et vote des comptes de gestion de l'exercice 2013

Le maire présente les comptes de gestion de l'exercice 2013 du service assainissement, du camping et de la commune, préparés par Lydie PERROT-LAMBERT, trésorière, et dont les chiffres sont identiques à ceux des comptes administratifs.

Séance du lundi 28 avril 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les comptes de gestion de l'exercice 2013 du service assainissement, du camping et de la commune, tels qu'ils lui ont été présentés.

VIII. Vote des subventions pour l'année 2014

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les subventions suivantes pour l'année 2014 :

Association	Subvention	Association	Subvention
Office de tourisme	31 000 €	Banque Alimentaire de la Manche	400 €
Section locale SNSM	4 500 €	Société de chasse Blainville/Saint-Malo	200 €
CCAS	1 500 €	Maison rurale de Saint-Sauveur-Lendelin	150 €
Bibliothèque "En train de lire"	1 000 €	U.N.C.	120 €
Club du Littoral Blainvillais	1 000 €	Jeunes Sapeurs Pompiers Agon-Coutainville	100 €
AJB	1 000 €	Lycée maritime de Cherbourg	80 €
Comité de Jumelage Blainville/Zimmerbach	700 €	Maison familiale de Coutances	80 €
Asparel (association parents d'élèves)	600 €	Croix Rouge française	50 €
GV "Au vent d'amont"	300 €	Association La Croix d'or	50 €
Secours catholique	400 €	Association des donateurs de sang	50 €
		TOTAL	43 280 €

IX. Examen et vote des budgets primitifs de l'exercice 2014

1. Vote des taux d'imposition 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour l'année 2014. Elle restent donc fixées comme suit :

- taxe d'habitation : 10.96%
- taxe foncière (bâti) : 8.37%
- taxe foncière (non bâti) : 17.49%
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : 13.52%

2. Budget assainissement

Béatrice RIBES présente le budget primitif de l'exercice 2014 du service assainissement, qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : 348 698 € en dépenses et en recettes
- section d'investissement : 640 290 € en dépenses et en recettes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2014 concernant le service assainissement, tel qu'il lui a été présenté.

3. Budget camping

Béatrice RIBES présente le budget primitif de l'exercice 2014 pour le camping, qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : 240 300 € en dépenses et en recettes
- section d'investissement : 121 384 € en dépenses et en recettes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2014 concernant le camping, tel qu'il lui a été présenté.

4. Budget communal

Béatrice RIBES présente le budget primitif de l'exercice 2014 de la commune, qui s'établit comme suit :

- section de fonctionnement : 1 243 381 € en dépenses et en recettes
- section d'investissement : 1 602 349 € en dépenses et en recettes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2014 concernant la commune, tel qu'il lui a été présenté.

Séance du lundi 28 avril 2014

X. Questions diverses

1. Formation du centre communal d'action sociale (CCAS)

Jean-Claude LECONTE donne lecture au conseil municipal de la composition du nouveau CCAS :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| 1. membres du conseil municipal : | 2. membres nommés par le maire : |
| - LECONTE Jean-Claude président | - BÉBIN Anne-Marie |
| - DAUVIN Anne-Marie | - GERVAISE Nelly |
| - LETELLIER Jean | - LAVILLE Gérard |
| - MONTCUIT Christian | - LECAPLAIN Christiane |
| - MOURLON Thierry | - LELIMOUZIN Jacqueline |
| - RENOUF Valérie | - MAUDOUIT Odette |
| - RIBES Béatrice | |

2. Repas des Anciens

Charly SAUSSAYE, conseiller municipal délégué à la vie associative, informe le conseil municipal de la tenue du prochain repas des anciens, le 4 juin, à partir de 12h30, à la salle des fêtes.

Après discussion, le conseil municipal a décidé de retenir le restaurant l'AZAC pour la fourniture des repas, sauf pain et dessert fournis par la boulangerie PATIN comme chaque année.

3. Demande de monsieur et madame Daniel SIMON

Christian GOUX, maire-adjoint à l'urbanisme, donne lecture au conseil municipal de la lettre de monsieur et madame Daniel SIMON, proposant au conseil municipal d'acheter une parcelle de terrain d'une dizaine de mètres de profondeur en prolongement de leur propriété, à prendre sur la parcelle communale cadastrée AS 08.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, considérant que le plan d'aménagement du plateau scolaire est toujours à l'étude, décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

4. Fonds de solidarité pour le logement 2014

Le maire rappelle que la commune de Blainville-sur-mer contribue depuis plusieurs années au fonds de solidarité pour le logement.

Il donne lecture de la lettre par laquelle le président du conseil général propose un engagement financier des collectivités identique à celui des années précédentes, c'est-à-dire 0.60€ par habitant pour les communes de moins de 2 000 habitants, soit 980 € pour Blainville-sur-mer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- accepte l'adhésion de la commune de Blainville-sur-mer au fonds de solidarité pour le logement pour l'année 2014 ;
- charge le maire du versement de la participation annuelle s'élevant à 980 €.

5. Cimetière : création d'une zone pour cavurnes

Jean-Claude LECONTE, maire-adjoint aux travaux, fait part au conseil municipal d'une demande portant sur l'implantation d'une zone de cavurnes à l'intérieur du cimetière. Il ajoute que, pour répondre le plus favorablement possible à cette demande, il conviendrait de constituer un groupe d'étude comprenant, entre autres, monsieur André PIERES, représentant l'association départementale des crématistes.

6. ZAC des Landelles : création d'un lot pour implantation d'un commerce

Christian GOUX, maire-adjoint à l'urbanisme, informe le conseil municipal du projet de construction d'un nouveau bâtiment commercial sur la zone artisanale des Landelles, suite à la cession d'une partie du terrain cadastré AV 395, appartenant à monsieur Guy TRAISNEL. Il indique qu'il convient de créer un nouveau lot sur la zone artisanale des Landelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide la création d'un lot supplémentaire sur la ZAC des Landelles, d'une superficie de 1 233 m², issu de la parcelle AV 395 ;
- charge le maire-adjoint à l'urbanisme d'effectuer toutes les formalités utiles et l'autorise à signer tous les actes nécessaires concernant cette affaire.

7. Comité de Jumelage Blainville-sur-mer / Zimmerbach

Le maire informe le conseil municipal de l'appel au recrutement du comité de jumelage Blainville-sur-mer/Zimmerbach.

8. Signalétique patrimoniale intercommunautaire

Le maire informe le conseil municipal de la demande du secrétariat de la communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande d'une délibération du conseil municipal relative à la signalétique patrimoniale intercommunautaire, indiquant la table d'orientation et les 9 panneaux retenus et leurs lieux d'implantation.

Séance du lundi 28 avril 2014

Il fait part de son souhait de voir le conseil municipal renoncer à l'implantation d'une table d'observation, sachant que l'opération en comprend trois, une à Agon-Coutainville, une à Gouville-sur-mer et une à Blainville-sur-mer, et qu'il s'agit grosso-modo de la même observation quant au grand large avec Chausey, le Senéquet et Jersey. Il précise que lorsqu'il a demandé le coût d'une telle table, il lui a été répondu 800€ en conseil communautaire, alors qu'en réalité, ce coût est très supérieur. Il considère donc cette dépense redondante et élevée et propose donc au conseil municipal d'y renoncer.

Valérie RENOUF, conseillère communautaire, fait savoir qu'il n'y a pas de raison de priver Blainville-sur-mer et ses touristes de l'intérêt de l'implantation d'une telle table. Il s'agit, ajoute-t-elle, d'informer les touristes de passage à Blainville-sur-mer, et pas nécessairement à Gouville-sur-mer et Agon-Coutainville, de la richesse de notre patrimoine.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide l'implantation des panneaux prévus et de la table d'orientation, par 12 voix pour, 2 abstentions (Raymond ROBIN et Charly SAUSSAYE) et 4 voix contre (Michel BOIVIN, Anne-Marie DAUVIN, Jean-Claude LECONTE et Christian MONTCUIT).

9. Rejets d'eau de mer sur la ZAC

Christian GOUX, maire-adjoint à l'urbanisme, donne lecture au conseil municipal d'une lettre de la DDTML (direction départementale des territoires et de la mer - délégation au littoral) et de son rapport de présentation sur la régularisation des rejets de la ZAC, dans lequel il est mentionné l'avis du commissaire-enquêteur, émettant « un avis favorable à la demande présentée à la stricte exclusion du rejet des dites eaux usées de cuisson » et proposant « aux membres du CODERST d'émettre un avis favorable au projet d'arrêté joint portant autorisation des rejets de la zone d'activité conchylicole de Blainville-sur-mer, tout en appelant les parties prenantes à faire aboutir les démarches particulières entreprises portant sur le rejet des eaux de cuisson ».

10. Elections européennes du 25 mai : bureau de vote

Les permanences pour le bureau de vote du dimanche 25 mai sont établies comme suit :

de 8h à 12h	de 12h à 15h	de 15h à 18h
Michel BOIVIN	Michel BOIVIN	Anne-Marie DAUVIN
Christian GOUX	Sonia BAUDOIN	Christian GOUX
Sylvie LAVILLE	Mélanie DAUVIN	Jean-Claude LECONTE
Danielle LEBARBIER	Valérie FRÉMOND	Alain MARIE
Christian MONTCUIT	Jean LETELLIER	Valérie RENOUF
Thierry MOURLON	Raymond ROBIN	Charly SAUSSAYE
Béatrice RIBES		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.